

ACTIONS AU NIVEAU DE L'AEROPORT CIVIL

Etat au 31 décembre 2023

L'ADMINISTRATION	
EXIGENCES :	RESULTATS :
Normes PSIA	Sont toujours en cours d'écriture auprès de l'OFAC ; présentation attendue pour le printemps 2024

LES NUISANCES	
EXIGENCES :	RESULTATS :
Certaines compagnies côté SUD EST sont équipées de GPU. Celles qui n'en ont pas devraient contacter la direction de l'Aéroport. Cela se fait occasionnellement, car le service est facturé.	Ce n'est pas encore le top. L'Aras insiste pour que les APU cessent d'être utilisés au profit des GPU proposés en location par l'Aéroport. Aucune amélioration enregistrée.
Demande de modification de l'entrée hélicoptères SUD/OUEST près du village d'Aproz et des campings TCS et Sedunum (point HS) a été formulée par l'Aras à la Direction de l'Aéroport de Sion.	La nouvelle Direction de l'Aéroport remet l'ouvrage sur le métier car la validation par l'OFAC n'est toujours pas effective.
L'élévation des bandes verticales de vol hélicoptères et avions VFR a été demandée à la Direction de l'Aéroport. Décollages et atterrissages moins bruyants et aucun survol d'habitations des quartiers environnants. Les décollages peuvent se faire avec prise d'altitude immédiate.	La démarche auprès de l'OFAC pour l'élévation des planchers des bandes (2'500 FT pour les hélicoptères – 3'000 FT pour les avions) n'a pas été effectuée et sera faite par le nouvelle Direction.
Le respect des routes de vols hélicoptères en général EST -OUEST et les points entrée/sortie HN et HS	Une séance avec toutes les compagnies d'hélicoptères basées, y compris la REGA, a eu lieu. La route Montorge n'est utilisée que pour le sauvetage (sortie). Aucune amélioration n'a été observée.
De nombreux vols inutiles ont lieu en dehors des heures d'ouverture de l'aéroport. Le respect des horaires d'ouverture de l'aéroport, à l'exception des vols hélicoptères de sauvetage et d'ambulance est demandé.	Aucune amélioration notable n'a été observée. Taxes plus élevées à introduire ?

LES AMENAGEMENTS

EXIGENCES / TRAVAUX :	RESULTATS :
Réaménagement du tarmac NORD – suite et enlèvement de la dernière maison en bois.	Les travaux sont en standby, dans l'attente de la décision de la cantonalisation de l'aéroport.
Déplacement des hangars de l'Aéro Club et de la dernière maison en bois de leur emplacement NORD sur le terrain côté SUD près des baraquements des Vergers, propriété de Arma Suisse.	Contrat a été signé par l'Aéro Club avec Arma Suisse mais le projet de cantonalisation de l'aéroport empêche la finalisation de ce projet.
Un musée de l'Aviation serait construit près du nouvel emplacement de l'Aéro Club (voir ci-dessus) avec comme portique d'entrée la dernière maison en bois sise au Nord qui sera démontée et transférée.	Construction en suspens ; selon remarque ci-dessus.
Réaménagement des places hélicoptères pour épandage devant hangar Air Glaciers car non-conformité avec les normes OPEV.	Ce site ne doit plus être utilisé par Air Glaciers pour les travaux de nettoyage et remplissage réservoirs mais uniquement pour le stationnement. Cf. point 4 « Nuisances » page 1.
FATO - SUD/ EST. L'emplacement décollage/atterrissage hélicoptères doit être repensé en termes de sécurité.	Une variante « rectangle » est à l'étude et sera présentée à l'OFAC.
Construction de 5 hangars NORD-EST : paroi vitrée entre les bâtiments pour la protection des riverains. H55, développeur de l'avion électrique, souhaite être locataire assez rapidement dans ces nouveaux locaux.	L'autorisation de construction est éteinte depuis mars 2023 ; toute la procédure est à refaire.
Les places de stationnement non conformes et les routes de vols des hélicoptères d'épandage doivent être réglementées en fonction des exigences de l'OFAC et de l'OPEV.	Un nouvel emplacement (couplé avec le dégivrage des avions en hiver) est en étude sur une parcelle au Sud de l'aéroport près de l'avion Hunter sous la tour de contrôle. Aucun projet n'a été présenté.
Eclairage tarmac NORD - 12 mâts + hangar Air Glaciers : masquage de l'éclairage rouge nocturne côté habitations rue Oscar Bider.	Le masquage a été effectué courant décembre 2023.

SITUATION AU 31.12.2023

VŒUX / EXIGENCES / TRAVAUX :	RESULTATS :
Cantonalisation de l'aéroport	STANDBY
Réfection du tarmac Nord avec pose de deux GPU (suite)	STANDBY
Transfert du Groupe de Vol à Moteur GVM au SUD.	STANDBY
Prolongement du mur anti-bruit au Nord jusqu'à la sortie du canal se situant côté aéroport. (360m)	EFFECTUÉ
Respect des altitudes et des routes de vol – hélicoptères.	AUCUNE AMÉLIORATION ENREGISTRÉE
Les avions remorqueurs vol à voile survolent le quartier de Châteauneuf. Ils devraient suivre la volte 07 pour le retour sur la piste.	NETTE AMÉLIORATION ENREGISTRÉE
Approche par satellite pour les avions de type Airbus A320 ou Boeing 737	Malgré l'autorisation de l'Office fédéral de l'aviation civil de la modification des directives de l'aéroport du 02.02.2016 et le délai accordé jusqu'en février 2019, la vérification n'a toujours pas encore été effectuée à ce jour.